

INTRODUCTION

Sociologie et évaluation : relations réciproques et antagonismes

MARIE-PIERRE LEFEUVRE

*Professeure, Université François-Rabelais, Tours
UMR 7324 CITERES-CoST, CNRS-Université François Rabelais*

Ce numéro des *Cahiers de CoST* fait suite à un séminaire organisé à l'université François Rabelais en janvier 2014. Cette journée d'étude réunissait des sociologues à la fois chercheurs et, à divers titres, (ex)évaluateurs. Deux raisons ont présidé au choix du thème : l'existence d'un axe « action publique et territoire » au sein de l'équipe CoST, qui s'intéresse à l'analyse de l'action publique, pratique qui voisine avec l'évaluation, comme le souligne Patrice Duran (2010) ; celle d'un parcours de master centré sur l'évaluation et la participation des citoyens à la décision publique (parcours intitulé « Analyse de l'action publique, évaluation et participation » au sein du master « villes, sociétés, territoires »). Ce séminaire visait à mettre en débat la recherche *sur* et la pratique *de* l'évaluation.

Pour intituler cette journée et la présente publication, nous aurions pu paraphraser le titre du livre de Michel Amiot, *Contre l'État, les sociologues*, tant notre questionnement se rapproche du sien : la sociologie, comme d'autres sciences sociales, porte un regard critique sur l'évaluation tout en entretenant avec elle certaines proximités (1986). C'est ce paradoxe que nous avons voulu réexplorer

en mettant en regard différentes expériences et points de vue. La confrontation entre pratiques et regards critiques sur l'évaluation était un enjeu d'autant plus central que le séminaire s'adressait à la fois à des chercheurs et à des étudiants de master. Il s'agissait donc de produire une réflexivité sur cette offre de formation et de débattre de son objet avec ceux auxquels elle s'adresse. Ce qui impliquait de mettre en regard la pratique actuelle de l'évaluation et le contexte dans lequel elle s'inscrit, marqué par les logiques de maximisation des performances et de rationalisation des dépenses publiques. Mais sans s'interdire de réfléchir à l'apport de la sociologie, même dans ce contexte, à la formation des professionnels de l'évaluation.

Les publications sur la question ne manquent pas, dont on relèvera la dominante critique, sans ignorer les différences de point de vue qu'elles expriment, perceptibles dans une nuance de vocabulaire : tandis que certains parlent de l'évaluation au singulier, d'autres s'intéressent aux pratiques de l'évaluation, pour en souligner la diversité.

[Retour sommaire](#)

L'évaluation : objet singulier ou pluriel ?

L'évaluation peut être envisagée comme une « théorie de forme idéologique qui progresse en s'étendant à tous les domaines d'activité ». C'est ainsi que George Balandier la définit en 2010, dans l'avant-propos du dernier volume des *Cahiers internationaux de sociologie*, qu'il avait choisi de consacrer à ce thème. Pour lui, « le tout évaluer et le tout marchandise ne font qu'un, normes d'évaluation et valeurs économiques sont liées et mutuellement convertibles » (2010 : 26). Danilo Martucelli, qui signe l'un des articles de ce numéro, se place dans la même perspective et envisage l'évaluation comme une « nouvelle philosophie de gouvernement », devant faire l'objet d'un « indispensable travail de critique ». Pour lui l'évaluation radicalise le processus de rationalisation de nos sociétés tout en lui donnant une autre forme. Cette volonté croissante de contrôle s'exercerait non pas *a priori* mais *a posteriori* ou, plus exactement, au travers de la recherche d'une « réactivité constante des organisations » (*idem* : 46). Michel Chauvière se situe dans une perspective analogue lorsqu'il écrit, à propos des nouvelles formes d'évaluation qui se généralisent dans le champ de l'intervention sociale : « *Tellement saturée d'utilitarisme, la néoévaluation crée une illusion sur la réalité des pratiques et leur signification. Elle clôt à bon prix ce qui devrait rester ouvert à l'incertitude de la pensée* » (2011, p. 230). Pour ces auteurs, l'expansion de l'évaluation repose sur des croyances qu'il s'agit de déjouer. Et la diversité des pratiques qui se placent sous ce terme n'est qu'apparente puisque l'évaluation est une « hydre à plusieurs têtes » (Martucelli, *op. cit.* : 50).

Ce point de vue est différent de celui de Sandrine Garcia et Sabine Montagne dans l'introduction du numéro que les *Actes de la recherche en science sociale* ont consacré au sujet en 2011 : « Les pratiques d'évaluation doivent être analysées en référence aux situations réelles dans lesquelles elles sont mises en œuvre. Selon les cas, elles peuvent aussi bien constituer un dispositif de contrôle et de mise en concurrence des individus

au travail qu'un outil de connaissance de la réalité sociale et des effets des politiques publiques ou des pratiques professionnelles. Si la déconstruction de certains dispositifs d'évaluation est essentielle, il ne paraît pas pertinent d'ignorer les préoccupations d'efficacité au motif qu'elles relèveraient de logiques instrumentales et économicistes » (Garcia, Montagne, 2011 : 5). Mais les deux auteures n'en reconnaissent pas moins : « L'évaluation n'est pas séparable d'un contexte économique et social qui lui imprime sa signification et façonne ses effets. » (*idem* : 9).

Le point de vue qu'on porte sur l'évaluation dépend fortement de la facette sous laquelle le domaine de recherche dans lequel on se situe nous amène à l'aborder : sociologie du travail ou de l'action publique ; analyse d'un champ laminé par l'évaluation (tel que le social) ou d'un secteur relativement peu évalué ; étude d'un secteur particulier ou point de vue plus généralisant sur l'action ou le management publics en général. Les spécialistes du travail sont spécialement attentifs à la manière dont l'évaluation perturbe les régulations autonomes des groupes professionnels et « esquive le réel du travail » (Dujarier, 2010 : 156) tandis que les spécialistes des politiques publiques envisagent l'évaluation comme une des dimensions habituelles des processus de décision : une « séquence » qui précède la terminaison d'une politique publique ou un « geste quotidien » pour ceux qui décident ou observent (Meny, Thoenig, 1989 : 287). Dans le domaine de l'intervention et des politiques sociales, l'évaluation, ancienne et particulièrement offensive, a fait l'objet de nombreuses analyses critiques, celles de Michel Chauvière notamment. Dans d'autres champs, celui des projets urbains par exemple, l'action publique se standardise sous l'effet de formes particulières d'expertise (Cadiou, 2004) mais l'évaluation, moins institutionnalisée, n'y est pas l'objet d'une attention aussi forte. Elle y produit pourtant des effets (Bourdin, 2010). Enfin pour qui s'intéresse aux mutations de l'action et des institutions publiques, l'évaluation apparaît sans doute moins comme une « théorie de forme idéologique » que comme l'un des aspects les plus prégnants du *New Public Management* ou comme une pratique

fortement influencée par le fonctionnement des nouveaux marchés de l'expertise, grands producteurs de *benchmarking* et de *best practices*, bref, d'instruments de mesure standardisés.

Fruit de tendances qui affectent profondément nos sociétés, l'évaluation renvoie aussi à des réalités empiriques multiformes : des pratiques structurées par des instruments divers (Lascoumes, Le Galès, 2004) que la sociologie se charge d'étudier mais qui peuvent aussi requérir les compétences de professionnels qu'elle aura formés.

Une sociologie appliquée à l'évaluation ?

Si l'on pense que le sociologue peut (et doit ?) se mêler d'évaluation, former de futurs évaluateurs, une difficulté surgit, qu'une partie de la littérature sociologique sur le thème souligne. Renaud Epstein par exemple : « Toute l'histoire de la politique de la ville et de son évaluation peut en effet se lire sous l'angle du paradoxe, celui d'une politique qui ne peut se concevoir sans évaluation, mais qui semble résister de manière persistante à l'évaluation » (2006 : 3). L'impossibilité de mesurer strictement les résultats d'une action a été maintes fois mise en évidence. Cela invalide-t-il le principe même de l'évaluation ? Pas totalement si l'on en croit R. Epstein : paradoxalement, une part des nombreuses évaluations de la politique de la ville n'a pas été inutiles. Elles ont servi à palier les manques de l'appareil statistique national en produisant des données locales ; elles ont favorisé l'émergence et la structuration de scènes d'action publique et le débat sur ces politiques au niveau local. Ce qui suggère que des modes d'évaluation différents de ceux mis en œuvre auraient pu répondre aux questions que soulève cette politique. Notamment celle des effets de la discrimination positive territoriale qui est à son principe.

Est-ce à dire que la recherche sociologique peut encore apporter sa contribution à l'activité évaluative ? C'est sans doute une gageure. Sur deux questions notamment

elle n'a jamais cessé de faire l'objet d'interpellations qu'elle ne peut sans doute pas tout à fait esquiver : celles qui concernent la meilleure connaissance des processus de décision publique, celles de leur « *accountability* » ; celle de la connaissance des effets voulus ou non voulus de l'action publique, de « ce qu'il advient de ce qui est fait » (Duran, 2010 : 7). Comme le souligne Patrice Duran, la sociologie dispose de méthodes pour répondre à ces questions, qui sont aussi induites par l'ouverture au débat public des processus de décision.

Mais une question reste : le déficit mérite-t-il d'être relevé ? Peut-on tenir la double posture évoquée plus haut : faire preuve d'une vigilance critique absolue et en même temps réfléchir sur ce que pourrait être une évaluation ménageant une place à la sociologie et à laquelle les jeunes sociologues pourraient être formés. La critique nécessaire de l'évaluation telle qu'elle est (et non telle qu'elle devrait être) n'incite-t-elle pas le sociologue à se détourner de pratiques dans lesquelles il risque de se dévoyer ? Mais la question doit-elle être posée en ces termes ? L'application de savoirs scientifiques à cette pratique est-elle si fondamentalement spécifique ? Le débat sur le rapport entre sociologie et évaluation n'est-il pas un nouvel avatar du questionnement sur le rapport nécessaire et la tension entre « le savant et le politique » ?

Ces questions ont été au centre du séminaire de janvier 2014. Dans le droit fil de ces échanges, ce numéro des *Cahiers de CoST* les aborde de façon originale. Les auteurs s'expriment moins en sociologues de l'évaluation (points de vue que certains d'entre eux ont abondamment développé dans d'autres publications) qu'en analystes de leurs propres expériences de l'évaluation.

De l'expérience de l'évaluation à sa critique

Les points de vue des quatre auteurs s'ancrent dans des expériences très diverses. Invités à réfléchir sur leur double posture, ils ont joué le jeu. Partant d'expériences hétérogènes, dans différents champs d'action

publique, leurs points de vue convergent : tous développent un regard critique moins sur le principe même de l'évaluation que sur ce qu'elle est devenue (une « néoévaluation » suggère Michel Chauvière) ou sur ses méthodes, perverties par les conditions dans lesquelles elle s'exerce.

Les quatre textes qui constituent ce numéro expriment, à des degrés divers, une désillusion. Ils apportent une réponse à l'interrogation formulée par Patrice Duran : « Si l'évaluation est souvent plus un problème qu'une solution, c'est tout d'abord pour une raison simple, à savoir qu'elle est une question complexe car elle constitue un effort d'incorporation des procédures de recherche et d'analyse dans une pragmatique de l'action. »¹ (2010 : 9). Mais, alors que Patrice Duran met en cause l'insuffisante appropriation de l'évaluation par la recherche, les contributeurs de ce numéro soulignent plutôt le travail de mise à distance de la connaissance et des méthodes scientifiques opéré par l'évaluation.

La politique de la ville est l'une des politiques les plus évaluées. Comme d'autres chercheurs, Christine Lelévrier y a apporté sa contribution. Avec d'autres, elle constate aujourd'hui que les conditions qui ont permis cette collaboration ont changé. Cela conduit les spécialistes de cette politique à reprendre à son égard une posture plus critique, mais qui n'abolit pas toute collaboration. Cette coopération est bien moins intense en France que dans d'autres pays, le Royaume-Uni et l'Allemagne notamment. Ce qui amène l'auteure à formuler cette question : « Faut-il [...] renoncer à favoriser des dispositifs de rapprochement entre l'action publique et la recherche autour de l'évaluation ? ». Elle y répond de façon nuancée, en s'appuyant sur ses propres travaux de recherche, portant sur les effets de la rénovation urbaine sur les trajectoires résidentielles des populations. Son expérience de sociologue proche de l'action amène à penser que l'action publique est en mesure de se saisir de certains résultats

1 « Ce qui est une évidence dans le monde anglo-saxon, l'est beaucoup moins chez nous pour une raison simple, l'analyse des politiques publiques y est d'installation récente et son appropriation par les sciences sociales reste encore très partielle. » p. 10

de recherche mais est aveugle à ceux qui n'entrent pas dans sa propre logique.

Laurence Ould-Ferhat, à la fois chercheuse et praticienne de l'évaluation (notamment des politiques économiques) dans des collectivités territoriales, parle d'un « rendez-vous manqué entre sociologie et évaluation au niveau local ». Ce raté tient notamment aux manières de faire des consultants qui se sont emparés de ce marché. Ils développent des méthodes fondées sur le mythe de la décision linéaire et rationnelle, en toute méconnaissance de la littérature sociologique qui l'a depuis longtemps mise en pièce (Sfez, 1992). Même si une autre forme d'évaluation, fondée sur le « souci de soi » naissant (selon l'expression de P. Bezès) des administrations locales, débouche sur des formes d'apprentissage collectif, des « freins épistémologiques à une sociologie appliquée à l'évaluation des politiques publiques » existent. Pour l'auteure, l'évaluation met en cause la transitivity entre savoir scientifique et action. Interrogation fondamentale qui montre encore une fois que la sociologie apprend sur elle-même en s'intéressant à l'évaluation.

Comme la politique de la ville, à la différence d'autres champs d'action aux mains des administrations locales, le secteur social et médico-social est, de longue date, concerné par l'évaluation. Le chercheur peut donc y trouver un matériau particulièrement riche et le bénéficie du recul temporel. Alain Thalineau et Michel Chauvière s'en saisissent. Dans ce secteur l'évaluation s'applique notamment aux établissements et services sociaux et médico-sociaux. Certains des experts agréés pour effectuer les évaluations externes de ces établissements revendiquaient la possibilité de choisir librement leur cadre théorique. Alain Thalineau, qui a travaillé avec l'un d'eux, explore les conditions de possibilité de cette liberté, qui a effectivement permis de conférer à l'évaluation un fondement scientifique. Il montre que l'institutionnalisation de l'évaluation les a fait disparaître. Sont en cause non pas seulement les objectifs fixés par le cadre juridique mais la méthode qui pousse à un consensualisme ignorant les rapports de domination.

Michel Chauvière a collaboré à l'évaluation de politiques sociales au sein de la Mission recherche expérimentation, au ministère des Affaires sociales. Il y a pratiqué une évaluation relativement libre, « au risque de la recherche ». Il constate lui aussi que la marge de manœuvre du chercheur s'est rétractée sous l'effet de la mutation d'une action publique devenue plus technique et court-termiste et de la professionnalisation de cette activité. L'évaluation change à cause de la transformation des organisations publiques et de l'avènement de ce nouveau créneau de marché de l'expertise. Pour cet auteur, la transformation de l'évaluation participe d'une évolution plus profonde de l'action publique qui affecte profondément le travail social « [les] savoir-faire de terrain, [les] métiers historiques et [...] l'approche qualifiée par la qualification de service public. » À cela il répond par un programme de recherche comprenant deux axes : « Analyser les rapports sociaux d'évaluation » et « les effets de la densification normative ».

Ces textes contribuent à « désenchanter l'évaluation » (Thoenig). Ils alimentent aussi la réflexion, toujours nécessaire, sur la contribution de la recherche scientifique à la décision politique et ses apories, dans le sillage de Max Weber. Sur l'évaluation, le sociologue est sans doute contraint d'adopter une position schizophrénique : il n'est certes pas contemplatif comme le constate Michel Chauvière. Il lui sera sûrement arrivé de regretter que l'action publique ne tienne pas suffisamment compte de ses erreurs passées (même s'il met à distance ses jugements pour analyser lesdites « erreurs ») ou soit trop inconséquente (même s'il sait combien les effets d'une action sont difficiles à établir, comme le rappelle Laurence Ould-Ferhat). De l'intérêt pour la chose publique à la tentation de l'évaluation il n'y a qu'un pas, que beaucoup d'entre nous ont franchi ou franchiront. En même temps, la pratique actuelle de l'évaluation requiert une extériorité critique.

Cette interrogation sur le rapport entre science et action, liée à la réflexion sur les liens entre recherche et formation « professionnalisante », apparaît plus essentielle que jamais à l'université. Elle est aussi l'occasion de réaffirmer que la vocation de cette institution est de former par la

recherche, qu'une vigilance scientifique doit s'exercer sur les contenus enseignés, que les formations ne sont pas pourvoyeuses de recettes professionnelles, ajustées aux hypothétiques attentes du marché de l'emploi mais dotent les étudiants de moyens pour construire les leurs. Le raisonnement peut s'appliquer à l'évaluation comme à d'autres pratiques professionnelles : l'exigence de professionnalisation ne doit pas faire régresser la vigilance critique.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Amiot M. (1986) *Contre l'État, les sociologues. Éléments pour une histoire de la sociologie urbaine en France (1900-1980)*. Editions de l'EHESS
- Balandier G. (2010) « Variations anthropologiques et sociologiques sur l'«évaluer» ». *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 128-129 : 9-26
- Bourdin A. (2010) « La ville se dit par évaluations ». *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 128-129 : 117-134
- Cadiou S. (2004) « La politique urbaine sous le regard des experts » in Jacob, S., Genard, J.L. dir. *Expertise et action publique*, Editions de l'université de Bruxelles : 81-95
- Chauvière M. (2011) *L'intelligence sociale en danger. Chemins de résistance et propositions*. Paris, La Découverte
- Dujarier A.-M. (2010) « L'automatisation du jugement sur le travail. Mesurer n'est pas évaluer ». *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 128-129 : 135-159
- Duran P. (2010) L'évaluation des politiques publiques : une résistible obligation ». *Revue française des affaires sociales*, n°1-2 : 5-24
- Epstein R. (2006) « L'évaluation en développement ? Retour sur vingt ans d'évaluation de la politique de la ville ». Bouquet, B., Sainsaulieu, R., Jaeger M., *L'évaluation, enjeux épistémologiques et sociaux*, Dunod

Garcia S. et Montagne S. (2011) « Pour une sociologie critique des dispositifs d'évaluation ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 189 : 4-15

Martucelli D. (2010) « Critique de la philosophie de l'évaluation ». *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 128-129 : 27-52

Meny Y., Thoenig J.-C (1989) *Politiques publiques*, PUF

Sfez L. (1992), *Critique de la décision*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques

Thoenig J.-C (2000), « L'évaluation est-elle une opportunité mal comprise ? », *Société française de l'évaluation*, Rennes, 15 juin

Weber M. [1959] (1963) *Le Savant et le politique*, Plon, 10/18